

P.V REUNION DU BUREAU

Comité Départemental du Rhône et de Lyon Métropole

Au Golf du Grand Lyon-Chassieu

Lundi 19 septembre 2024 à 18h30

En présence en visio de :

**Patrick Peysson Président du Comité Départemental du Rhône et de Lyon Métropole
Et de
Didier PONCET, Secrétaire Général du Comité Départemental du Rhône et de Lyon
Métropole**

Conformément au règlement des opérations électorales 2024 du Comité Départemental de golf du Rhône et de Lyon Métropole adopté le 15/07/2024 et en application des statuts et du règlement intérieur du Comité Départemental de golf du Rhône et de Lyon Métropole, il a été constaté que :

A la date de clôture des listes des candidats, soit le samedi 14 septembre 2024 à 13h, une seule liste de candidats à l'élection du Bureau Directeur du Comité Départemental de golf du Rhône et de Lyon Métropole pour la nouvelle mandature, a été reçue au siège du Comité.

Cette liste est composée de :

Mr Patrick Peysson, candidat à la présidence du Comité Départemental de golf du Rhône et de Lyon Métropole

De mesdames :

- Alexandra Belaud
- Chantal Gidon
- Anne Lianos
- Amélie Locatelli
- Isabelle Reymond-Joly
- Chantal Royer

Et de messieurs :

- Abderahman Fatnassi
- Didier Poncet

Constatant que :

- La liste candidate est bien composée de 3 membres minimum dont une femme respectant bien les articles 3 et 5 du Règlement Intérieur du Comité
- La représentation Homme Femme avec 62,5 % dépasse bien le pourcentage départemental total de licenciées féminines selon les statistiques de l'année précédente et sans considération d'âge (25%).
- Chaque membre de la liste candidate a justifié de sa capacité à voter (pièce d'identité et copie ou attestation de licence 2024)

Déclare recevable la liste de candidats de Mr Peysson.

Cet avis sera publié sur le site Internet du Comité dans les mêmes conditions que l'appel à candidature.

Une seule liste valide étant candidate, l'Assemblée Générale Ordinaire Elective du Comité Départemental de golf du Rhône et de Lyon Métropole aura lieu le samedi 2 novembre 2024 à 10 h au 57 rue Antoine Lumière 69008 Lyon par correspondance.

Chaque votant recevra par email au plus tard le 12 octobre 2024, son bulletin de vote indiquant son Club et son nombre de voix ;

Le vote par correspondance est ouvert dès la réception du bulletin et jusqu'au vendredi 1er novembre 20h. Les votes réceptionnés postérieurement ne seront pas pris en compte ;

Pour s'exprimer, le votant déclaré auprès de la ffgolf devra adresser par tout moyen au tiers de confiance, Mr Arnaud Thomassin par courrier au 3 ALLEE DES CHENES 69360 SEREZIN DU RHONE ou par mail à thomassin.a@orange.fr, les pièces suivantes :

- Copie d'une pièce d'identité valide **au 01/11/2024 à minima** (CNI ou passeport) ;
- Attestation de licence **2024** ;
- Le bulletin de vote.

La liste des votes reçus (et leur recevabilité) sera publiée au fur et à mesure sur le site du Comité ou de sa ligue d'appartenance afin que chaque votant puisse vérifier la bonne réception de son vote.

Tout vote émis par correspondance (qu'il soit recevable ou non) est définitif.

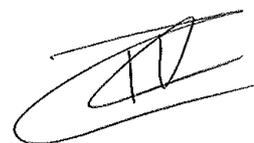
En cas de changement de :

- Président ou de représentant permanent : adresser, **sans délai**, une copie du procès-verbal d'élection signé du nouveau Président(e) et d'un autre membre de l'association à tassa@ffgolf.org
- Représentant du gestionnaire du Golf : adresser, **sans délai**, l'information à tassa@ffgolf.org

Rappel : un pouvoir permanent peut être donné à un président/responsable de la section golf ou un membre **par une disposition spéciale des statuts ou du règlement intérieur de l'association adhérente.**

Fait à Lyon le 17/09/2024

Patrick PEYSSON
Président



Didier PONCET
Secrétaire Général